

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI E SULIDARITA E DI A
PROMUZIONE DI A SALUTA
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES ET DE LA PROMOTION
DE LA SANTE**

**DIRIZZIONE DI L'AZZIONE SUCIALE DI VICINANZA
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE**

Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale (TISF)

Cadre d'emploi : Agents sociaux territoriaux

Grades : Tous les grades du cadre d'emplois

Catégorie C – Filière Sociale

Cotation C2M2

DETISF requis

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Le /la Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social familial de la famille et de la petite enfance.

Il /elle met en place une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes.

Il /elle contribue au soutien à la parentalité.

Le poste est situé sur PURTIVECHJU

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES :

Le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce les fonctions suivantes :

- il élabore, met en œuvre et évalue le projet individualisé ;
- il accompagne la personne vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et les démarches administratives ;
- il aide à l'insertion de la personne dans son environnement ;
- il participe au développement de la dynamique familiale ;
- Il propose et anime des ateliers à thème regroupant des familles pour favoriser le lien social (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, cuisine) ;
- Il produit des écrits professionnels qui servent notamment de support aux actions et d'aide à la décision pour les partenaires ;

- Il participe au développement de la dynamique familiale et soutient les parents dans l'éducation des enfants et l'exercice de leurs responsabilités éducatives, accompagnement dans les événements de la vie (naissance, maladie...) ;
- Il peut intervenir au titre de dispositifs divers (prévention, PMI, protection de l'enfance, aide sociale à l'enfance, ...).

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale interviennent au domicile habituel ou de substitution des personnes, dans leur environnement proche.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè / Savoirs :

- Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier ;
- Avoir des notions de psychologie des enfants ;
- Connaître le fonctionnement des services de la Collectivité de Corse et des services extérieurs intervenant dans le domaine de la famille et de la petite enfance.
- Mettre en place et animer des projets ;
- Connaître les techniques de questionnement et d'écoute ;
- Maîtriser l'outil informatique.

Sapè fà / Savoir-faire :

- Savoir organiser et/ou réaliser des activités de la vie quotidienne ;
- Savoir réaliser un accompagnement social et professionnel de la famille : soutien dans les démarches administratives, accompagnement dans une dynamique d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner et prévenir les situations de violence et/ou maltraitance dans la cadre de la protection de l'enfance.
-
- Savoir coopérer avec les différents partenaires (autres travailleurs sociaux et professionnels de santé) ;
- Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions ;
- Participer à l'élaboration des statistiques ;
- Assurer les liaisons et le travail en collaboration avec l'ensemble des autres partenaires.

Sapè essa / Savoir-être :

- Strict respect de la confidentialité des informations ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Sens de la communication
- Capacités d'initiative ;
- Capacités d'écoute ;
- Sens des relations et du contact avec les usagers et notamment les enfants ;
- Bienveillance, empathie ;
- Sens de l'organisation ;
- Sens de l'observation ;
- Capacité à s'extraire des situations pour conserver la neutralité et la distance professionnelle.

Furmazione / Formation :

Mise à jour des connaissances et formation continue nécessaire à l'exercice de la profession.

IV/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE :

1. Contexte interne

Discrétion et secret professionnel

Collaboration étroite avec les équipes et les directions partenaires.

L'agent peut être rattaché soit au service PMI (direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire), soit à la direction de la protection de l'enfance, soit à la direction de l'action sociale de proximité. Dans tous les cas, il pourra intervenir de façon transversale dans et avec les autres directions, selon un protocole établi.

2. Contexte d'exercice

- Disponibilité ;
- Permis B ;
- Déplacements très fréquents sur l'ensemble du territoire ;
- Horaires adaptables en fonction des besoins du service souvent en dehors des plages variables et en horaires décalés.

V/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

- Importante autonomie dans l'organisation du travail ;
- Capacité d'initiative ;
- Capacité d'adaptation aux différentes activités du poste ;
- Langue corse souhaitée ou être ouvert à une formation en langue corse.